

NOTE DE SERVICE

Monsieur le Directeur Général vient de me faire connaître qu'aucun crédit supplémentaire ne sera attribué à l'Etablissement pour 1970.

Or, les dépenses engagées jusqu'à ce jour dépassent de 12 % environ la part des crédits que nous aurions dû dépenser. Cet excédent doit donc être résorbé d'ici le 31 Décembre.

Tous les secteurs d'activité seront nécessairement touchés par les économies à réaliser :

- alimentation,
- fournitures de médicaments,
- examens radiologiques et biologiques,
- entretien du matériel,
- fournitures de petit matériel médical et chirurgical,
- chauffage, électricité, fluides de toute nature,
- linge (fourniture et blanchissage)
- pansements,
- etc...

C'est dire que votre vigilance devra être constamment en alerte pour éviter tout gaspillage et, naturellement, tout détournement.

C'est dire aussi que la collaboration des membres du corps médical est indispensable à tous les échelons de la hiérarchie. C'est pourquoi, je vous demande de communiquer cette note à votre chef de service et à ses collaborateurs et de rechercher avec eux les moyens de diminuer les dépenses dont ils sont les ordonnateurs de fait : médicaments, examens radiologiques et de laboratoire, transports de malades à l'extérieur, etc..

Monsieur le Directeur-Adjoint-Econome vous adressera à bref délai, des instructions complémentaires concernant la réduction des stocks dans les services et le contrôle de vos commandes (magasin et fournisseurs).

Je compte sur votre entier concours pour le rétablissement de la situation économique de notre établissement.

directeur

H. BROCAS.